

SYNTHÈSE NOVEMBRE 2018



L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OÙ EN EST
LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE
DE LYON ?

GRANDLYON
la métropole

SOMMAIRE

ÉDITOS P. 5

L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE P. 6

 **DÉVELOPPEMENT HUMAIN** P. 8
DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE P. 10

 **HABITER** P. 12

 **SE DÉPLACER** P. 14

 **ALIMENTER** P. 16

 **CRÉER DE LA VALEUR** P. 18

 **TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT** P. 20

 **PROTÉGER PRENDRE SOIN** P. 22

 **SE RESSOURCER** P. 24

ÉDITOS



Nous faisons face aujourd'hui à de profondes ruptures et mutations qui bouleversent nos modes de vies. Les villes et les métropoles sont les premières confrontées à ces profondes transformations économiques, sociales et sociétales. Parmi ces mutations, il y a évidemment l'impact de nos activités économiques sur les ressources, sur notre environnement et sur le climat. Dans ce contexte, il est de notre responsabilité de porter un autre regard sur le développement de notre territoire, et par conséquent de repenser nos modes de gouvernance et d'organisation. Le nouvel Observatoire du développement durable va dans ce sens. Il propose une approche ouverte autour des notions de soutenabilité, de résilience et de développement humain, il prend acte de ces bouleversements qui nous concernent tous. Il nous éclaire sur les évolutions à engager au niveau de la métropole, des communes mais aussi de chaque citoyen. C'est ensemble, en combinant nos efforts et nos exigences, citoyens, pouvoirs publics, entreprises, que nous pourrons bâtir des solutions efficaces pour bâtir une métropole plus durable, plus sobre en ressources, centrée sur le bien-être, la santé et l'épanouissement de ses habitants.

David Kimelfeld,
Président de la Métropole de Lyon



Les crises écologiques, climat et biodiversité, ont déjà des conséquences pour notre Métropole et ses habitants. Et ces crises vont s'amplifier. La préservation de la qualité de vie des habitants et plus encore celle de nos enfants dépend des réponses que nous apporterons à ces crises. Et il nous faut en premier lieu développer une vision et un diagnostic commun de notre territoire et de ses évolutions. La Métropole de Lyon a donc décidé de mettre en place un nouvel observatoire du développement durable. Fruit d'un travail de 2 ans réalisé en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'observatoire dresse un panorama complet de la situation de notre territoire au regard du développement durable en tenant compte des spécificités des 59 communes qui composent la métropole. Il intègre les nouveaux axes stratégiques développés depuis 2015 avec la création de la Métropole : la qualité de l'air, la santé environnementale, la dépendance vis-à-vis des matières premières ou encore l'alimentation, en lien avec notre politique agricole. Cet observatoire a pour objectif d'être une base de travail et de dialogue avec tous les acteurs locaux pour réunir les acteurs de notre territoire autour d'une stratégie commune et cohérente de transition écologique et climatique préservant le développement humain. À vous de vous en saisir !

Bruno Charles,
Vice-président Développement durable, Biodiversité, Trame verte et Politique Agricole

L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

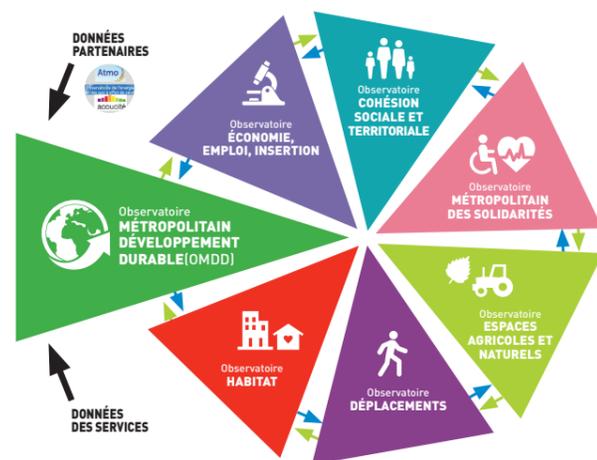
L'Observatoire Métropolitain du Développement Durable est un observatoire de la Métropole de Lyon organisé autour de **7 « fonctions territoriales »**, réunissant des indicateurs répondant aux questions contemporaines du développement durable. Il permet d'observer le territoire sous l'angle de la « **durabilité écologique** » et du « **développement humain** », considérés comme indissociables.

Il explore tous les champs en transversalité à travers des fonctions territoriales, et les présente en un seul bouquet d'indicateurs. Il cherche à anticiper les enjeux liés aux grandes transitions à venir, en développant une approche ouverte, autour des notions de soutenabilité, de résilience et de métabolisme urbain.

SES OBJECTIFS

- **Revisiter les fondamentaux du développement durable** : mieux mesurer et rendre plus accessibles les enjeux de développement durable d'aujourd'hui (et de demain : une stratégie plus résiliente qui intègre plusieurs dimensions, l'anticipation, l'innovation, la prise en compte des inégalités, la diversité, la compréhension des interdépendances et des systèmes...).
- **Faciliter la compréhension et l'appropriation collective du développement durable en proposant un socle de connaissances partagées**, qui observe le territoire sous l'angle des enjeux de soutenabilité écologique et du développement humain, à travers des grandes fonctions territoriales de la Métropole de Lyon.
- **Décloisonner l'observation sectorielle**. Mettre en visibilité et dans une perspective de développement durable, des indicateurs des observatoires thématiques existants (un inter-observatoire ou « méta-observatoire »). Travailler avec les observatoires thématiques à de nouveaux indicateurs ; en développer « en fonds propre » au sein de l'Observatoire Métropolitain du Développement Durable.
- **In fine, contribuer à conduire des processus d'adaptation** de la Métropole de Lyon aux mutations écologiques, sociales et économiques qui s'engagent pour les différents acteurs du territoire.

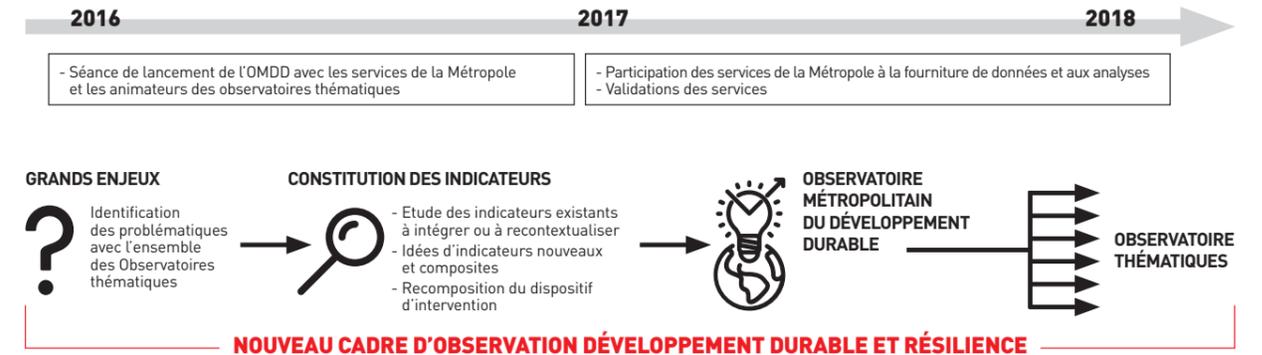
SON FONCTIONNEMENT



L'Observatoire Métropolitain du Développement Durable est un inter-observatoire souple, en interaction permanente avec les observatoires thématiques existants, notamment les observatoires partenariaux animés par l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine. Il intègre également les données émises par les services de la Métropole de Lyon (direction de l'eau, énergie, habitat...) et les données des partenaires (OREGES, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes...).

SA MÉTHODE D'ÉLABORATION

L'Observatoire Métropolitain du Développement Durable a été pensé de manière itérative et collaborative.



DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Où en sommes-nous en termes d'équité et de lutte contre les inégalités socio-économiques et spatiales ? Comment évoluent la santé des populations, l'éducation, la culture et la qualité de vie sur la Métropole ? Cette série d'indicateurs porte sur le développement humain, finalité du développement durable.

COMMENT ÉVOLUENT LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES SUR LA MÉTROPOLE ?

- **L'indice de développement humain local (IDH)**, indicateur alternatif aux indicateurs strictement économiques, est élevé et évolue positivement dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013. **1**
- **L'indice composite de sensibilité sociale**, calculé pour 2013, est plus fin et montre que certains quartiers de la Politique de la Ville rencontrent des problèmes accentués de santé, d'éducation et une baisse des revenus depuis 2009.
- **Le taux de pauvreté et les revenus disponibles (revenu médian)**
Le revenu médian s'élève à 1 740 euros/mois en 2013 (France : 1 680 euros, AURA : 1 730 euros, deuxième région la plus riche de France). Le taux de pauvreté à 15,2 est légèrement supérieur à celui de la France : 14,5%. **2**
- **Les inégalités de revenus** mesurées par un indice de Gini de 0,31 en 2013, rapport interdécile de 3,1 (France 0,30/3,5), sont moins marquées à l'Est qu'à l'Ouest, où elles sont fortes. Globalement, les grandes métropoles présentent des écarts importants (Paris, Aix-en-Provence, Franco-Valdo Genevois... supérieures à Lyon, dont l'aire urbaine est considérée comme « assez égalitaire » - CGET 2017, Insee Filosi 2013). **2**
- **L'effort des ménages locataires pour payer leur loyer** est important. Dans 8 communes, les allocataires de la CAF dépendent plus du quart de leurs revenus en loyer (2015). On considère le taux « élevé » quand il dépasse un tiers des revenus.
- **La part de familles monoparentales** évolue vite sur la Métropole comme partout en France : 56 685 en 2013 (+12% depuis 2008).

LE TERRITOIRE PRÉSENTE-T-IL DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES INDIVIDUS, DU POINT DE VUE DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE ?

- **Indice composite de qualité de vie** (en cours).
- **L'espérance de vie** est 82,5 ans en 2012 (+ 1 an depuis 2006), en légère baisse en France depuis 2015.
- **Les décès prématurés toutes causes (-65 ans)** : 166 décès/1000 hab. de moins de 65 ans dont 41 de maladies cardio-vasculaires et 51 par tumeurs (2013). **3**

LA MÉTROPOLE PRÉSENTE-T-ELLE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES, CONDITION IMPÉRATIVE DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES HABITANTS ?

- **Le décrochage du système scolaire** est inférieur à la moyenne nationale.
- **La part des élèves passant de la 3^{ème} à la 2^{ème} générale** augmente : 73 % hors ZEP et 59 % en ZEP en 2016 (respectivement + 6 points et + 14 points depuis 2012), en revanche, le taux de passage en seconde pro est plus élevé en ZEP (26 % en 2016). En France (en 2015), 9 % des collégiens sont en quartiers prioritaires, et dans le public, à 63 % issus des milieux défavorisés (CGET 2017). **4**
- **Le dynamisme dans l'accueil des étudiants**
Lyon a la plus forte progression en France : + 32 % d'étudiants par rapport à 2001 (taux d'étudiants pour 1000 habitants compris entre 63 et 85 étudiants. (Montpellier : 123, Bordeaux et Toulouse : 100/1000).

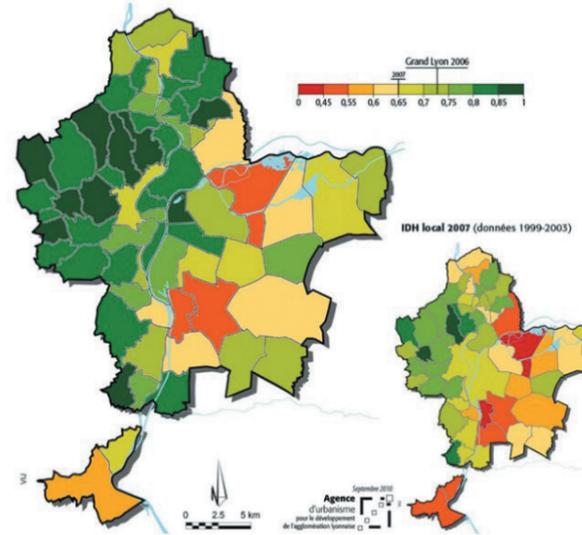
COMMENT MESURER LA VITALITÉ DE LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DÉMOCRATIQUE ? QUE NOUS ENSEIGNE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LOCALES ?

- **La part des inscrits sur les listes électorales et le taux de participation aux élections** ne sont pas les seuls indicateurs de la vitalité démographique locale, mais les inscriptions ont progressé : + 5,2 % en 2014 par rapport à 2001. En revanche la participation recule : - 3,1 %

1

Les grands facteurs du développement humain comme l'espérance de vie, l'éducation et les revenus évoluent-ils favorablement partout sur la Métropole ?

Une évolution positive de l'Indice de Développement Humain local (espérance de vie, diplômes, revenus) est constatée depuis 1999, ce qui est un signal positif en matière de développement humain au sein du territoire, mais attention l'indice de sensibilité sociale révèle des écarts à l'échelle infra-communale des quartiers.



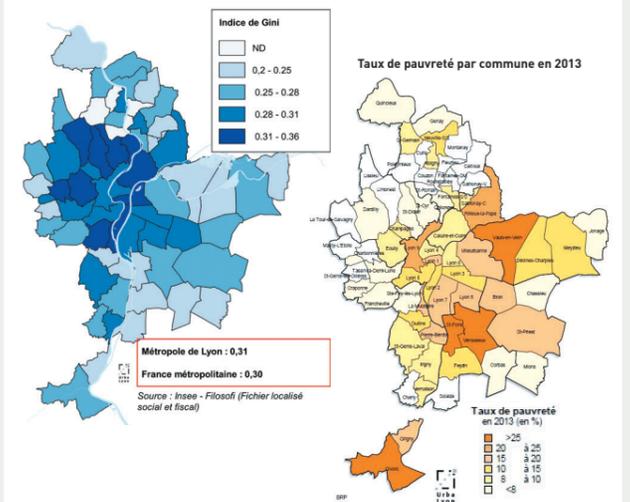
- **L'IDH local² (2011-2013) de la Métropole de Lyon est de 0,82**, meilleur que celui de la région Rhône-Alpes (0,80), et que l'IDH national (0,78).

3

2

Où subsistent les inégalités socio-spatiales dans la Métropole ? Quelles sont les communes dont les habitants ont les revenus les plus bas ? Dans quelles communes les écarts de revenus sont-ils les plus forts ?

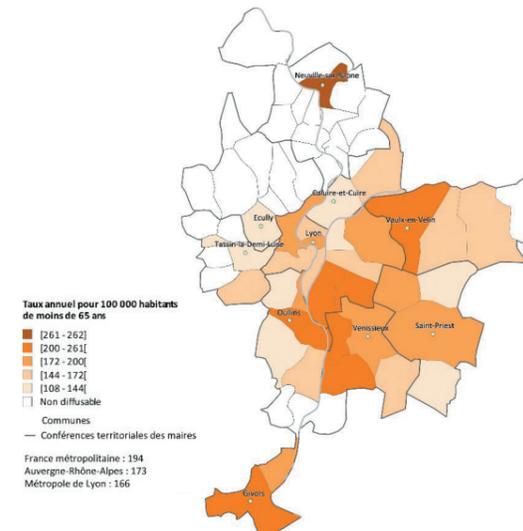
Le revenu disponible mensuel par habitant est sensiblement équivalent au reste de la France métropolitaine, de fortes disparités existent entre les communes de la métropole (Centre/Est/Ouest). Attention, les inégalités de revenus (indice de Gini) au sein des communes sont élevées dans les territoires les plus aisés (Centre, Nord-Ouest de la Métropole).



- **Revenu médian disponible mensuel par habitant : 1740 euros par mois en 2013**, à peine plus élevé que dans le reste de la France métropolitaine (1680 Euros par mois).
- **Taux de pauvreté : 15,2 %** de la population, soit légèrement supérieur au taux de pauvreté de la France (14,5%).

Le taux de décès prématurés avant 65 ans est-il élevé sur la Métropole ?

Environ un tiers des décès prématurés sont associés à des comportements à risque (tabagisme, alcoolisme, conduites dangereuses et suicides notamment) ; à âge et sexe égaux, l'importance des problèmes de santé est liée à la position sociale ainsi qu'au niveau d'études. Les hommes restent plus touchés, mais seul le taux des femmes stagne. Sur la Métropole, ce taux est en diminution et reste significativement inférieur au taux français et inférieur à la moyenne régionale.

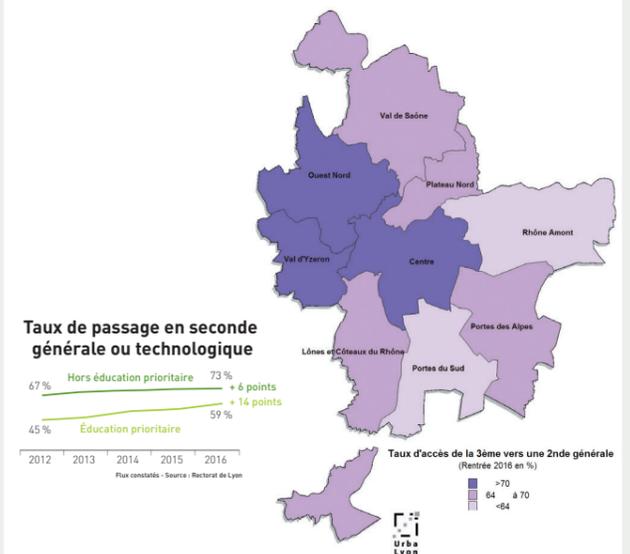


- **Une espérance de vie de 82,5 ans en 2012**, en augmentation de 1 an depuis 2006. L'espérance de vie reste très corrélée à la catégorie socioprofessionnelle (et au niveau de vie) des individus.
- Dans le total de ces décès prématurés sur le territoire de la Métropole, les **décès par maladies cardio-vasculaires (24,8%)** ainsi que les **décès par tumeurs (31%)** sont les causes les plus importantes.

3

Comment évoluent l'éducation et le décrochage scolaire des jeunes ?

La part des élèves passant de la 3^{ème} à la 2^{ème} générale progresse partout et notamment en ZEP.



- **La Métropole de Lyon a une part des jeunes de 15-29 ans sans diplôme, sans formation et sans emploi en 2013, basse, comprise entre 3,7 et 4,8%**, ce qui la place dans les meilleures en France (devant Paris, Lille, Marseille, Strasbourg Nice, supérieures à 4,8%, après Toulouse et Nantes aux taux inférieurs à 3,7%).
- En 2013, la Métropole de Lyon compte **1 421 jeunes de 15 à 17 ans déscolarisés**. Cela représente environ **3,82 % des effectifs de cette classe d'âge**, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale (3,94 %).

4

DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Comment le développement du territoire impacte-t-il notre environnement, mais aussi les ressources locales et globales ? Cette série d'indicateurs porte sur la soutenabilité écologique (par rapport aux « bio-capacités ») et l'état des ressources naturelles et non renouvelables du territoire de la Métropole, ainsi que sur l'état des fonctions régulatrices environnementales.

COMMENT MESURER LES EMPREINTES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT SUR LA PLANÈTE ET NOTRE ENVIRONNEMENT ?

- **L'empreinte écologique de la Métropole de Lyon** est de 4,9 ha/hab en 2012 / France : 5,1 ha/hab, stabilisée par rapport à 2003, mais bien au-dessus du seuil de durabilité globale. **1**
- **L'évolution des Gaz à Effet de Serre responsables du changement climatique** est à la baisse, -16,1% entre 2000 et 2015 / France : -16,2% entre 1990 et 2014.
- **La dépendance ou l'empreinte matérielle des importations de l'économie lyonnaise** est forte : 147 millions de tonnes en 2015. Chimie, raffinage, métallurgie, transport, des activités lyonnaises très dépendantes des importations de ressources épuisables.

QUELLES SONT LES PRESSIONS EXERCÉES SUR NOS RESSOURCES NATURELLES LOCALES ?

- **L'état quantitatif de la ressource en eau** est globalement satisfaisant. 87% des masses d'eaux souterraines étaient en bon état quantitatif en 2013. Mais la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines est altérée, 86% des masses d'eaux superficielles et 26% souterraines n'atteindront pas les objectifs réglementaires fixés pour 2021.
- **L'artificialisation des sols et la fragmentation des habitats écologiques** restent fortes malgré un ralentissement : 98,5 ha/an artificialisés entre 2000 et 2015. La maîtrise de la consommation d'espaces agricoles et naturels est un impératif pour préserver l'agriculture et la biodiversité locales. **2**

LES POPULATIONS SONT-ELLES EXPOSÉES À DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES ?

- **La qualité de l'air** s'améliore sur de nombreux polluants. Entre 2000 et 2015, les émissions de particules fines (PM10 et PM2.5) et d'oxydes d'azote (NOx), ont connu des baisses supérieures à 50% sur le territoire de la Métropole de Lyon. 90% de la population reste exposée aux PM10 > seuil OMS, plus exigeant que la réglementation. **3**
- **Les nuisances phoniques dans l'environnement** touchent 24% des habitants potentiellement exposés au-dessus de 68 dB(A), seuil de point noir du bruit.

QUELLES SONT NOS CAPACITÉS DE RECYCLAGE ET DE PRODUCTION LOCALE DE RESSOURCES RENOUVELABLES ?

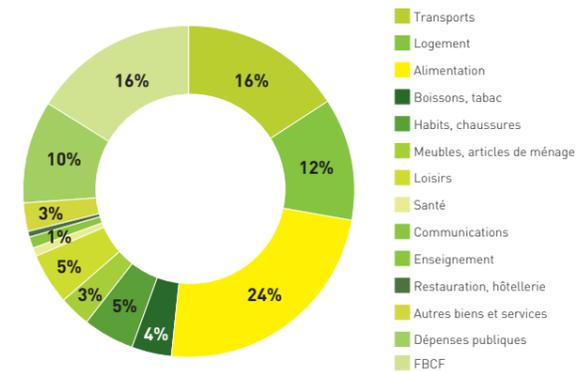
- **La production de déchets et leur valorisation** : 396 kg/hab/an en 2015 de Déchets Ménagers et Assimilés (-3,25%/2012) / France : 573 kg/hab en 2013.
- **Part des énergies renouvelables et de récupération produites localement** : 7% des EnR&R sont produites localement (2015), 11% sont consommées ici (« importations »). **4**
- **Part de ressources épuisables ou non disponibles en France dans nos activités** : les 2/3. 65% sont composés de pétrole.

1

Le développement de la Métropole est-il soutenable par rapport aux biocapacités de la planète ?

Si chaque habitant de la planète vivait comme un Lyonnais, il faudrait environ 3 planètes pour répondre de manière pérenne et soutenable aux besoins de l'humanité... L'empreinte écologique de la Métropole de Lyon est légèrement plus faible que celle de la France, mais dépasse les exigences de soutenabilité en matière d'usage des ressources mondiales.

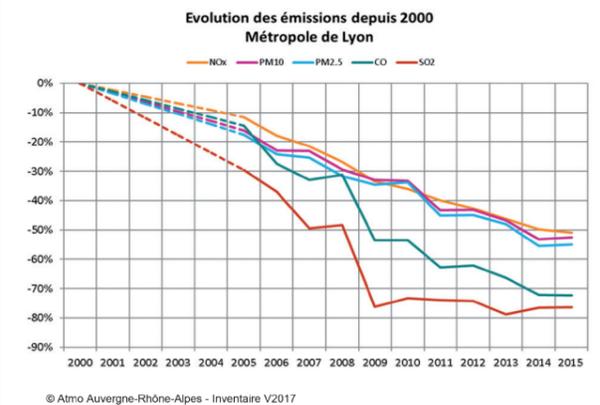
Empreinte écologique de la Métropole de Lyon par poste de consommation (total 4,9 hag/hab)



- **Empreinte Métropole** : 4,9 ha/hab (France : 5,1 ha/hab).
- **Une biocapacité très faible de la Métropole** : 0,15 hag/hab, ne permettant de subvenir aux besoins théoriques que de 3% de sa population.

La qualité de l'air s'améliore-t-elle dans la Métropole ? Sur quels polluants reste-t-elle préoccupante ?

La qualité de l'air s'améliore globalement, excepté pour l'ozone, tous les polluants sont en diminution. Pour autant, le territoire de la Métropole reste, comme de trop nombreuses villes françaises, très sensible à la pollution.



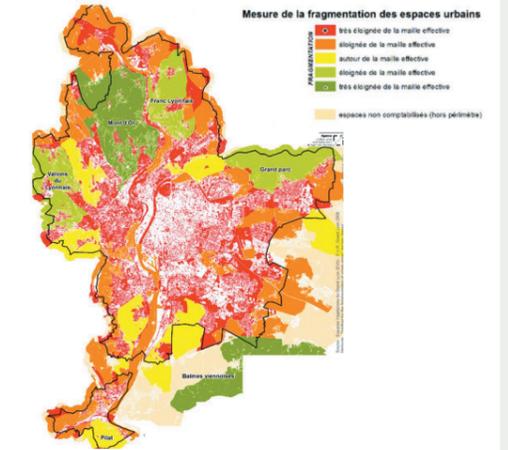
- Avec **83% des Métropolitains qui se disent inquiets de la qualité de l'air** qu'ils respirent (sondage IPSOS 2013), les habitants se sentent fortement concernés par ce risque sanitaire.
- Moyenne annuelle d'exposition au **PM10 en 2016** : **90% de la population** (soit 1,2 million d'hab.) (> au seuil OMS 2016).
- Moyenne annuelle d'exposition au **PM2,5 en 2016** : **totalité de la population de la Métropole** (concentrations supérieures à la valeur sanitaire recommandée par l'OMS fixée à 10 µg/m³).

3

2

A quel rythme progresse l'urbanisation / l'artificialisation des sols ? La taille de la « maille » des espaces naturels sans fragmentation est-elle encore partout favorable au maintien de la biodiversité ?

L'artificialisation des sols s'est un peu ralentie, mais reste plus forte (l'équivalent de 13 parcs de la Tête d'Or en 15 ans) notamment à l'Est, aux espaces naturels très fragmentés. La consommation d'espaces est désormais plus forte pour les zones d'activités et les routes que pour l'habitat. C'est une spécificité de l'agglomération lyonnaise, les territoires périphériques consommant plus pour l'habitat que pour les activités.

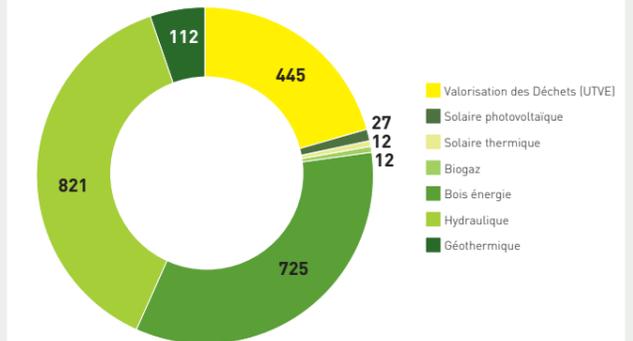


- **58,3% de sols artificialisés en 2015** (soit +5% par rapport à 2000), soit un rythme de **98,5 ha/an artificialisés entre 2000 et 2015 (Parc de la Tête d'Or : 117 ha)**, soit un taux d'artificialisation annuel moyen de +0,35%/an (< 1%).
- **La taille de la maille** d'espaces naturels et agricoles continue sans rupture en **2009 est faible : 13,7 km² pour la Métropole de Lyon, trop faible à l'Est.**
- **Consommation d'espace** : 102 m²/habitant entre 2000 et 2010 et 87 m²/habitant entre 2010 et 2015, alors qu'elle est en moyenne de 220 m²/habitant dans le reste de l'aire métropolitaine.

Le développement de la Métropole peut-il être plus résilient en diminuant sa dépendance aux ressources qu'elle ne produit pas ?

Le modèle de production et de consommation qui repose sur des ressources naturelles abondantes et le schéma linéaire, matières premières extraites > consommation > déchets, doit être plus circulaire pour servir le progrès humain.

Production d'énergies renouvelables de la Métropole de Lyon (GWh/an)



- **Part des énergies renouvelables et de récupération produites localement par rapport à la consommation finale d'énergie du territoire** : 7% en 2015, soit un volume de **2155 GWh/an** (rapporté à un total de 28 926 GWh d'énergie finale, hors branche énergie).

4



HABITER

L'accès au logement, sa qualité ainsi que celle du cadre de vie, sont des éléments primordiaux dans la vie des habitants de la Métropole. La question du logement est au cœur des enjeux de cohésion sociale et territoriale et des leviers d'attractivité du territoire, c'est aussi une entrée majeure en terme de transition énergétique et environnementale.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITAT EST-ELLE ENGAGÉE SUR LE TERRITOIRE ?

- Le niveau de dépendance aux énergies fossiles dans le résidentiel tend à se réduire avec l'amélioration des performances énergétiques dans la construction.
- L'éco-rénovation dans le résidentiel se généralise depuis 2015 avec la création de la plateforme ECORENO'V. 1
- La part de l'offre nouvelle d'habitat en renouvellement et en extension (en cours).

LA MÉTROPOLE EST-ELLE ATTRACTIVE ET INCLUSIVE ET PERMET-ELLE DE SE LOGER DE MANIÈRE ABORDABLE ?

- La vulnérabilité et la précarité énergétique des ménages liées au logement touchent une proportion non négligeable de ménages : 90 000 ménages seraient touchés par la précarité énergétique, soit 15% des ménages de la Métropole.
- L'attractivité / le solde migratoire sont positifs : entre 2009 et 2014, un solde migratoire positif : +0,2%.
- Des prix de l'immobilier (neuf et ancien) dans l'acquisition à la propriété. En forte hausse : +40% dans le collectif ancien (2004/2016), +12% dans le collectif neuf (2013/2016). 2
- Des prix médians des loyers au m² pour un T3. Dans la moyenne haute des métropoles : 10,7 €/m² en 2017. 3
- Le nombre d'années nécessaires à l'acquisition immobilière selon le croisement prix / revenus (en cours).
- La pression de la demande en logement locatif social : indice de satisfaction des demandeurs du parc social. La pression reste forte, avec 5,66 demandes de logement social pour 1 offre. 3
- Le taux de logements sociaux (SRU) évolue à la hausse (+15,1% entre 2008 et 2017) mais avec un taux de 24,6%, l'objectif de 25% prévu par la loi n'est pas encore atteint et des disparités territoriales persistent même si le rééquilibrage est amorcé.
- Le taux de réponses favorables en structure d'hébergement et d'accueil a progressé de près de 18,5% (2016), mais l'écart entre demandes en attente et offres d'hébergement reste important : 4,5 demandes d'hébergement pour 1 admission en 2016.

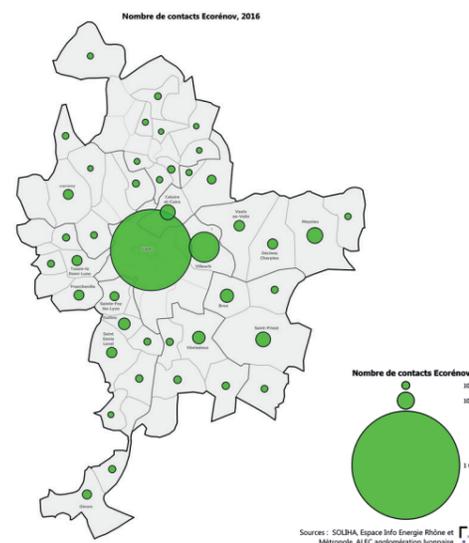
LE TERRITOIRE OFFRE-T-IL DE BONNES CONDITIONS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ?

- La taille des logements (en nombre de pièces par logement) évolue à la hausse sur une majorité de communes de la Métropole, en moyenne en 2014 : 3,43 pièces par logement (résidence principale), pour des tailles de 2,16 personnes par ménage en moyenne sur la Métropole de Lyon.
- Le nombre de personnes exposées aux risques technologiques est de 26 000 habitants exposés au PPRT Vallée de la Chimie (près de 8 935 logements) et 106 logements impactés par les autres PPRT (Saint-Priest, Givors, Genay/Neuville-sur-Saône).
- L'offre d'espaces verts disponibles par habitant n'est pas suffisante à ce jour pour de nombreux secteurs en « carence végétale » : 300 000 habitants du centre vivent avec moins de 25 m² de végétation disponibles par habitant. 4

1

La rénovation thermique des bâtiments est-elle engagée ?

La rénovation thermique des logements sociaux et privés se généralise, la performance énergétique dans la construction neuve s'améliore, mais ces évolutions ne sont pas encore assez rapides, notamment concernant les démarches de labellisation (BBC, effinergie +, BEPOS).

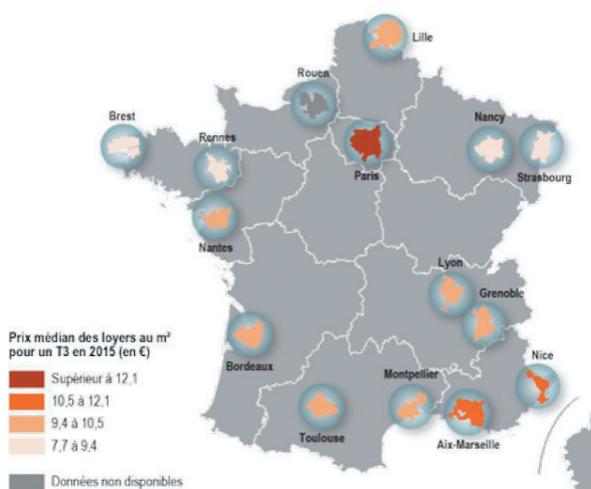


- En 2017 : 2 900 logements (dont 600 logements sociaux) ont bénéficié d'aides pour atteindre le niveau BBC rénovation, ou le niveau « volontaire » [-35% des consommations], le niveau « exemplaire » a été atteint pour 1 100 logements.
- En 2016 : un peu plus de 4 000 labellisations de performance énergétique sur les constructions neuves (BBC, effinergie +, BEPOS, RT2012 -20%) pour 9 930 logements neufs privés et sociaux produits en 2016 sur le territoire.

3

Les prix des loyers sont-ils abordables ? Quels sont les niveaux de satisfaction de la demande en logement social ?

La Métropole lyonnaise se situe dans la moyenne haute des métropoles en matière de prix médian des loyers pour un T3. Malgré une production de logements sociaux en hausse sur le territoire, la pression de la demande reste forte sur la Métropole en 2017.

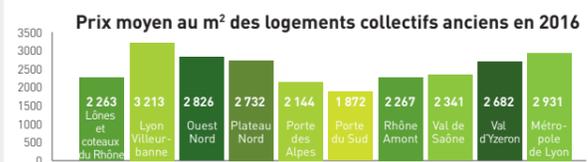
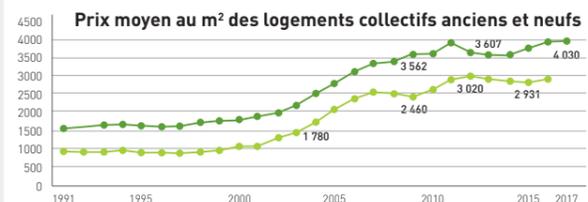


- Un loyer médian en 2017 pour les T3 de 10,7 €/m² (contre 10,5 €/m² en 2016, soit supérieur à Grenoble, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Toulouse, mais inférieur à Marseille).
- Une part importante des revenus consacrée aux loyers, comprise entre 25% et 30% pour la Métropole lyonnaise (supérieure à Bordeaux, Strasbourg, Toulouse).
- En 2017 : 5,66 demandes de logement social pour 1 offre, contre 4 demandes pour 1 offre en 2015.

2

Les prix du marché immobilier augmentent-ils pour les propriétaires désirant habiter la Métropole ?

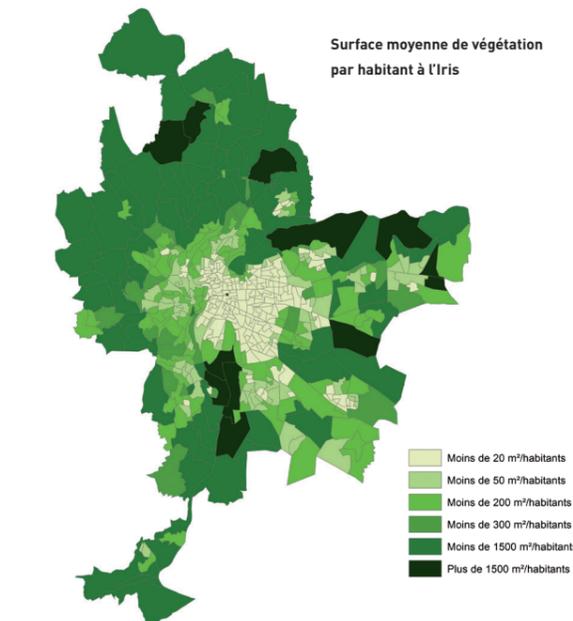
On observe une forte hausse des prix de vente immobiliers dans le collectif ancien et le neuf. Globalement, une augmentation des inégalités d'accès à la propriété, entre les différentes catégories de ménages et selon les territoires, se dessine sur la Métropole bien que la part des ventes à moins de 2 800 €/m² se maintienne à 20% et celle entre 2 800 et 3 600 €/m² à 35% des ventes totales.



- Entre 2004 et 2016 : forte hausse de +40% des prix de vente immobiliers dans le collectif ancien, à l'échelle de la Métropole.
- Entre 2013 et 2016 : forte hausse de +12% dans le logement neuf (prix des appartements).
- En 2016, les prix moyens sur la Métropole de Lyon sont pour le logement collectif ancien de 2 931 €/m², et de 3 004 €/m² pour le logement individuel ancien.

La végétation disponible pour les habitants est-elle suffisante ? Existe-t-il des secteurs en situation de carence « végétale » ?

Une grande partie des habitants de la Métropole ne dispose pas à ce jour d'un environnement végétalisé suffisant, malgré les efforts effectués en ce sens. Des disparités territoriales marquées se dessinent.



- Plus de la moitié des Métropolitains (625 000 hab.) vivent dans des environnements urbains leur offrant moins de 100 m² de végétation disponible, dont 300 000 hab. avec moins de 25 m² de végétation disponible.
- Pourtant, l'agglomération lyonnaise compte aussi beaucoup de secteurs offrant une végétation utile par habitant très élevée (> 1000 m²).

4



SE DÉPLACER

Les déplacements représentent un enjeu majeur au sein de l'évolution à venir des sociétés. Touchant aux modes d'habitat, de travail, de divertissement, aux flux économiques et logistiques, ils interrogent la dépendance énergétique de nos modes de faire actuels. Le Plan de Déplacements Urbains accompagne cette transition, avec notamment des objectifs d'évolution des parts modales à l'horizon 2030.

LA PROGRESSION DES MODES ACTIFS ET ALTERNATIFS À L'AUTOMOBILE EST-ELLE CROISSANTE ET SIGNIFICATIVE SUR LA MÉTROPOLE ?

→ **L'évolution des modes actifs (marche et vélo) dans les parts modales** est positive sur Lyon et Villeurbanne, la baisse de la mobilité automobile s'effectuant au profit de la marche et du vélo. Les modes actifs hors Centre évoluent beaucoup plus lentement et de manière hétérogène selon les territoires (diminution de la voiture observée sur CTM Plateau Nord/Ouest-Nord/Porte des Alpes et Portes du Sud, le plus souvent au profit des transports collectifs). En moyenne 35 % des déplacements s'effectuent à pied dans la Métropole, et la pratique du vélo a triplé depuis 2005 dans l'hyper-centre selon les comptages réalisés sur voiries. **1**

→ **L'évolution de la place de l'automobile et nouveaux usages.**

Les déplacements en voiture sont depuis dix ans moins nombreux dans la plupart des bassins de vie de l'agglomération. Le taux de motorisation des ménages a sensiblement diminué au sein de la Métropole en passant de 1,1 [2006] à 0,99 [2015] voiture par ménage en moyenne (-11% entre 2006 et 2015). Il représente même 0,75 voiture par ménage dans Lyon-Villeurbanne (-19 % entre 2006 et 2015). Toutefois, l'équipement en voiture reste plus important sur les autres bassins de vie (1,55 voiture par ménage dans le Val de Saône par exemple). À l'échelle nationale, la tendance est à la baisse (légère) de la motorisation. Entre 2009 et 2014, les communes de plus de 20 000 habitants ont vu le taux de motorisation baisser de 1,5 %, celles de moins de 20 000 habitants ayant connu une hausse de 1,8 % dans le même temps. De nouveaux usages apparaissent : près de 7 000 abonnés aux services d'autopartage en 2016 sur la Métropole, une évolution à la hausse de manière constante et significative. **2**

→ **La qualité de l'air (part de la mobilité VL/PL dans la qualité de l'air)** est impactée significativement par le secteur des transports, qui demeure le principal émetteur de polluants atmosphériques : plus de 60 % des émissions de NOx, dont environ 90 % sont imputables aux véhicules Diesel, et 35 % des émissions de Particules fines PM10. Bien que ces émissions soient en baisse depuis 2007.

L'ACCESSIBILITÉ ET LA MOBILITÉ À TOUS ET POUR TOUS SONT-ELLES ASSURÉES SUR LE TERRITOIRE ?

→ **La desserte et l'accessibilité du territoire par les transports en commun** sont globalement bonnes et étendues, même si des disparités persistent : 95 % des habitants de la Métropole de Lyon sont desservis par les Transports en Commun (et 49 % par les lignes fortes). Au Centre, on observe une densité de l'offre et de la demande de déplacement. Dès la première couronne, les conditions ne sont pas toujours favorables pour des lignes régulières de transports collectifs. **3**

→ **Mobilité des seniors et des personnes en situation de dépendance** (en cours).

→ **La sécurité routière et l'évolution de l'accidentologie** montrent une faible augmentation entre 2012 et 2016 : +0,9 %, le nombre d'accidents est en baisse sur la dernière année : -0,4 %. **4**

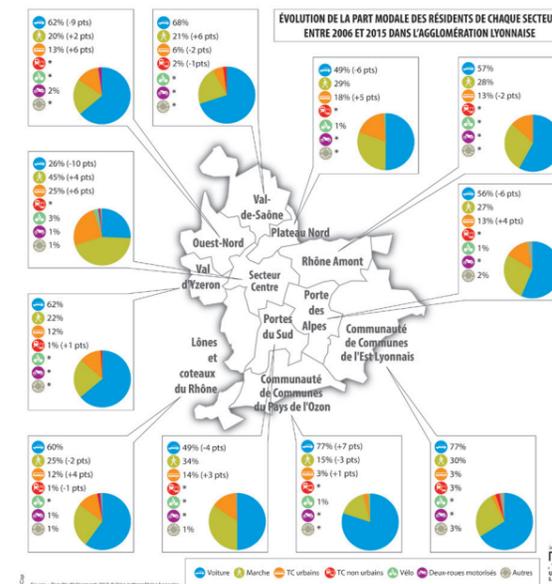
LE TRANSPORT LOGISTIQUE SE DIVERSIFIE-T-IL VERS DES MODES PLUS DURABLES ?

→ **Nombre total de « véhicules de logistique » dotés des motorisations les plus « environnementalement » performantes (principalement Électrique + Hydrogène + Hybrides + Gaz-GNV) : 2 388 Véhicules Logistiques sur un parc total Véhicules Logistiques de 154 320, soit 1,55 % du parc. (Parc dit statique cas véhicules immatriculés sur la Métropole de Lyon au 31 décembre 2017)**

1

L'évolution des pratiques de déplacements en modes actifs sur le territoire de la Métropole est-elle à la hauteur d'une métropole soutenable ?

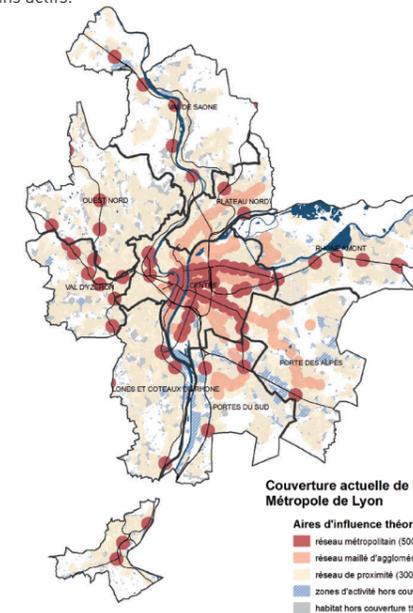
Une évolution positive des modes actifs sur le territoire, mais encore non homogène à l'échelle de la Métropole, significative sur Lyon-Villeurbanne.



- Lyon-Villeurbanne entre 2006 et 2015 : **baisse de la mobilité automobile de -34 %.**
- En 2015, **35 % des déplacements s'effectuent à pied** dans la Métropole.
- Entre 2005 et 2015, la **pratique du vélo a triplé** sur la Métropole.

Quel dynamisme de transports en commun révèle la desserte des logements et emplois sur le territoire lyonnais ?

La couverture en transports en commun de la population est globalement bonne et étendue, même si des disparités persistent et que les zones d'emplois apparaissent plus difficiles à desservir de manière satisfaisante pour certains actifs.



- **95 % des habitants de la Métropole de Lyon sont desservis par les transports en commun** (et 49 % par les lignes fortes).
- En 2015 : **la part modale des transports en commun urbains progresse de 20 %**, [+4 points par rapport à 2006].

3

2

Les usages partagés des moyens de déplacement automobiles sur le territoire de la Métropole sont-ils significatifs ?

L'autopartage réduit la dépendance à la voiture et favorise le report vers d'autres modes de mobilité. En ce sens, il réduit la consommation d'énergie et les émissions de polluants. Il permet également de libérer de l'espace urbain utilisé auparavant pour le stationnement des véhicules : une voiture reste immobile en général 95 % du temps !

Evolution des services d'autopartage



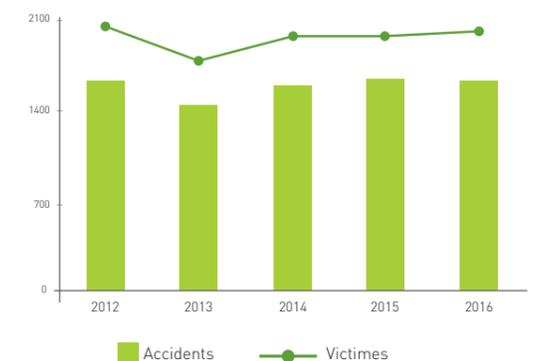
- Depuis 2013, **l'autopartage évolue à la hausse** de manière constante et significative au sein du territoire métropolitain. L'offre de service (véhicules, stations) progresse, tout comme le nombre d'abonnés / conducteurs qui atteint près de **7 000 abonnés en 2016**

L'accidentologie routière évolue-t-elle favorablement sur la Métropole ?

Une accidentologie tous modes qui peine à se résorber et implique encore significativement les modes actifs (marche et vélo).

Années	Accidents	Tués	Blessés
2012	1621	22	2021
2013	1449	19	1759
2014	1595	24	1934
2015	1642	27	1929
2016	1635	33	1956

Nombre d'accidents



- **Entre 2012 et 2016 : légère augmentation (+0,9%)** de l'accidentologie tous modes.
- Mais baisse du nombre d'accidents sur la dernière année.
- La grande majorité des accidents de la Métropole de Lyon implique un véhicule léger (86 %) alors que ces derniers ne représentent que 42 % des déplacements.

4



ALIMENTER

L'alimentation des habitants de la Métropole de Lyon vient questionner la capacité nourricière actuelle et future de la Métropole, comme les systèmes et typologies agricoles en présence, leurs évolutions et devenir, mais aussi les questions de santé associées à l'alimentation.

LES TERRAINS CULTIVABLES SONT-ILS PRÉSERVÉS POUR LES AGRICULTEURS ET LES SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ÉVOLUENT-ELLES ?

→ La consommation d'espaces agricoles.

Les terres urbanisées s'étendent le plus souvent sur des terrains agricoles, plutôt que « naturels ». 738 ha d'espaces agricoles ont été artificialisés entre 2000 et 2010, 426 entre 2010 et 2015. Ce ralentissement devra être confirmé, la production de logements (forte) impactant cependant moins la consommation d'espace et les exploitations agricoles, que les activités économiques et les infrastructures nouvelles. ¹

→ La surface en agriculture biologique est un indicateur important qui ne fait pas débat, même si le bio n'est pas le seul signe de qualité de l'agriculture d'un territoire. La progression est importante : 514 hectares de surfaces en agriculture biologique en 2016, contre 41 ha en 2009 seulement : +92% en 7 ans.

→ L'âge des exploitants agricoles est un indicateur fondamental pour mesurer la pérennité, mais aussi la capacité de modernisation de l'agriculture locale. 58% des exploitants agricoles ont 50 ans ou plus. Le nombre d'installations était de 26 entre 2013 et 2017, mais 9 seulement étaient des créations (des reprises pour l'essentiel). ²

LES RESSOURCES LOCALES PERMETTENT-ELLES DE CONTRIBUER SIGNIFICATIVEMENT À L'ALIMENTATION DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ?

→ La capacité nourricière de la Métropole.

Les surfaces agricoles de la Métropole (10 500 ha) peuvent contribuer à l'alimentation de 42 000 personnes (3% de la population seulement). ³

→ L'état de la ressource en eau (et les besoins d'irrigation agricole).

1 million de m³ d'eau prélevé en moyenne (entre 2012 et 2015) pour l'irrigation agricole, sur les 257 millions prélevés. Mais les tensions d'usage sont fréquentes sur certains secteurs et ces périodes tendues s'allongent. 66% des surfaces irriguées sont en grandes cultures.

EXISTE-T-IL DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ?

→ Le nombre de personnes sous traitement antidiabétique.

Les secteurs comptant le plus de diabétiques sont aussi ceux comptant le plus de populations pauvres. C'est aussi vrai sur notre agglomération. ⁴

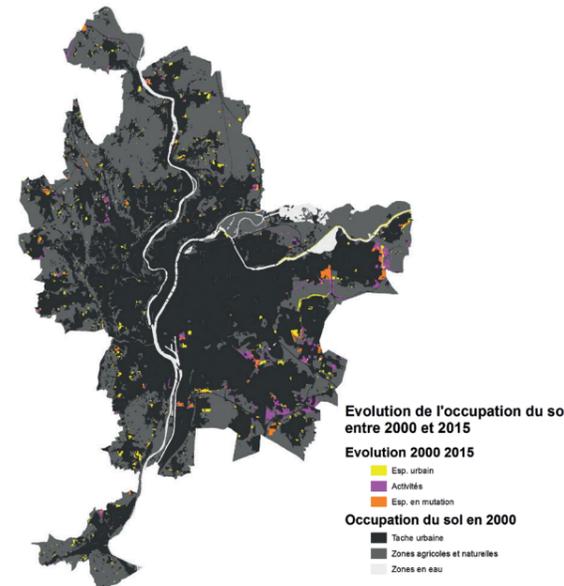
→ Les comportements d'achat alimentaire.

61% des ménages déclarent en 2017 acheter régulièrement des produits biologiques (contre 48% dans la précédente enquête de comportement d'achat de 2012) : +13% en 5 ans.

1

Quelle est la perte d'espaces agricoles induite par l'artificialisation des sols ?

L'artificialisation des sols continue de progresser, aux dépens des surfaces agricoles, reportant la pression foncière sur les espaces avoisinants.



- Entre les recensements agricoles de 2000 et 2010 : **1 549 hectares de perte de surfaces agricoles déclarée** par les exploitants qui ont leur siège d'exploitation sur le territoire métropolitain.
- Entre 2000 et 2010 : **738 hectares d'espaces agricoles consommés, observés par satellite pour l'artificialisation** (qui correspondent à un potentiel cultivable ou exploitable du territoire).
- Entre 2010 et 2015 : **426 hectares d'espaces agricoles consommés observés par satellite pour l'artificialisation**.

3

Quelle est la capacité nourricière de l'agriculture métropolitaine ? Combien d'habitants la Métropole peut-elle nourrir ?

Avec une grande diversité de productions agricoles, le développement des circuits courts, l'évolution des habitudes alimentaires, le territoire a engagé une dynamique de résilience de son système alimentaire : des signaux encourageants. Cependant, les efforts à produire pour tendre vers une réelle autonomie alimentaire restent importants.

	Surfaces nécessaires	Surfaces disponibles **
Légumes	6 500 ha	> 370 ha
Fruits	5 030 ha	> 240 ha
Plantes industrielles (pommes de terre)	3 800 ha	> 25 ha
Céréales	77 000 ha	> 5 700 ha
Oléoprotéagineux	57 040 ha	> 1 200 ha
Prairies	164 900 ha	> 2 100 ha
Maïs-fourrage	20 800 ha	> 145 ha

* Insee 2013
** Surfaces cultivées par les exploitations dont le siège est sur la Métropole de Lyon (RA2010)

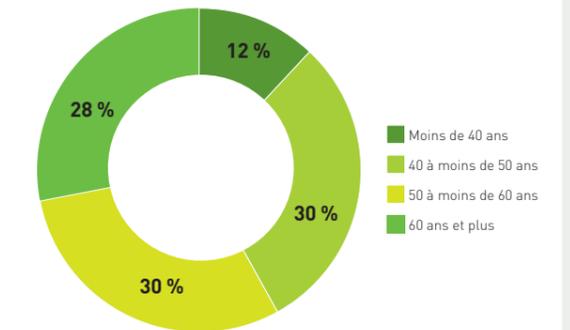
- En 2010 : **10 498 hectares sont déclarés par les 366 exploitants de la Métropole. Ces surfaces sont à même d'alimenter 42 000 habitants.**
- **340 000 hectares seraient nécessaires pour l'autonomie alimentaires de la Métropole de Lyon** (hors sucre et alcools).
- En 2016 : **514 hectares de surfaces en agriculture biologique ou en cours de conversion** (contre 41 ha en 2009), soit 6% des déclarations dans le cadre de la Politique agricole commune (0,5% en 2009).

2

Quelle est la structure démographique de la population agricole : combien d'exploitants cesseront leur activité à moyen terme ? Combien d'installations de jeunes agriculteurs ces dernières années ?

Les exploitants agricoles sont majoritairement représentés par une population vieillissante, dont la relève par de jeunes agriculteurs n'est à ce jour pas pleinement assurée. Les créations se sont limitées à 6 exploitations entre 2013 et 2017.

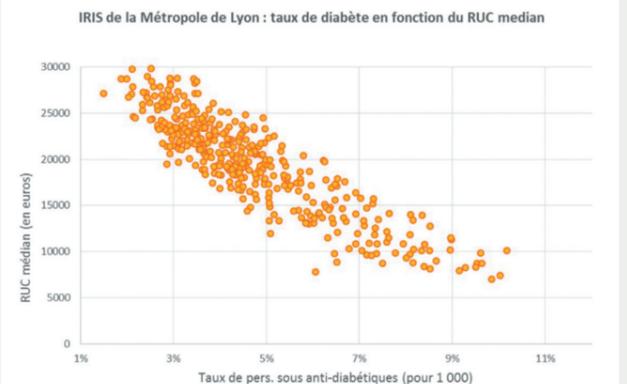
Exploitations selon l'âge des chefs d'exploitation en 2010



- Parmi les **366 chefs d'exploitations agricoles** du territoire de la Métropole de Lyon, **plus de la moitié (58%) ont 50 ans ou plus.**
- La part de jeunes agriculteurs recule très significativement (-9%) : 21% des chefs d'exploitation avaient moins de 40 ans en 2000, ils n'étaient plus que 12% en 2010.
- Entre 2013 et 2017, **26 installations agricoles dans la Métropole de Lyon.** Pour 17 installations, il ne s'agit pas de création mais de reprise.
- Les installations d'exploitations **céréalères et maraîchères ont été les plus nombreuses** (respectivement 7 et 6 installations).

Quels liens entre niveau de revenus et bonne santé ? Quelles inégalités socio-spatiales en matière d'habitudes alimentaires et de pathologies liées à l'alimentation ?

Les inégalités de revenus se retrouvent sur le plan sanitaire. Une corrélation est établie entre le taux de personnes sous antidiabétiques et le revenu médian.



- Les 400 IRIS habitat de la Métropole de Lyon se caractérisent par de fortes disparités socio-territoriales : l'IRIS « Belges », 39 600 euros, Lyon 6, a un RUC médian presque 6 fois supérieur à celui de l'IRIS « France », 7 000 euros, Vénissieux.
- Concernant le diabète, les IRIS les plus touchées sont aussi les plus pauvres : Vénissieux compte 9,8% de sa population sous antidiabétiques, puis le 9^e arrondissement, dans le secteur de la Sauvegarde : 9,6% de personnes traitées pour du diabète, etc.

4



CRÉER DE LA VALEUR

Aujourd'hui, pour relever le défi de l'attractivité dans un contexte économique difficile, les villes doivent continuer de créer de la valeur. Pour ce faire, il est essentiel qu'elles apportent des réponses concrètes aux besoins des citoyens et qu'elles maintiennent leur indépendance. Elles doivent également faire de l'innovation un moteur de transformation urbaine positive.

LA RICHESSE DÉGAGÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE REFLÈTE-T-ELLE UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET LES RETOMBÉES BÉNÉFIQUES SE FONT-ELLES AU SEIN MÊME DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DE LYON ?

→ Une richesse dégagée.

Conséquente, estimée à 39 milliards d'euros. **1**

→ Des flux salariaux avec les territoires voisins (part de la richesse produite transférée).

Transférés pour plus du tiers aux 180 000 actifs résidant à l'extérieur de la Métropole et venant y travailler quotidiennement.

PEUT-ON QUALIFIER L'ÉCONOMIE LYONNAISE DE RÉSILIENTE AU REGARD DE SON DEGRÉ DE DÉPENDANCE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES ?

→ La dépendance des activités aux ressources non renouvelables (empreinte matérielle de l'économie lyonnaise)

est forte, avec une empreinte matérielle des importations lyonnaises plus élevée que celles des autres grandes aires urbaines. Ceci reflète le profil exportateur plus affirmé de l'économie lyonnaise. **2**

COMMENT SE CARACTÉRISE LA MÉTROPOLE DE LYON EN TERMES DE DIVERSITÉ OU DE SPÉCIFICITÉ DE SES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET QUELLE EST LA DYNAMIQUE D'EMPLOIS EN DÉCOULANT ?

→ La part de la sphère productive dans l'ensemble des emplois

a tendance à diminuer au profit de la sphère présentielle, mais la Métropole de Lyon résiste mieux que d'autres métropoles : la part ne diminue que d'1 point, contre 4 points au niveau national, et 5 points au niveau régional entre 1999 et 2013. **3**

→ L'évolution de la part des cadres dans les fonctions métropolitaines

est importante : environ +10 points entre 1982 et 2013, les métropoles restent attractives pour les cadres.

→ Un taux de spécialisation / diversité sectorielle (indice de Herfindahl-Hirschmann)

Important : la Métropole de Lyon est parmi les plus diversifiées en termes de secteurs d'activité (IHH le plus faible) : un bon vecteur de résilience. **4**

1

La richesse dégagée (VA + rémunérations versées par les entreprises) sur le territoire de la Métropole lyonnaise reflète-t-elle une économie dynamisée pour les territoires ?

La Métropole de Lyon, et son centre notamment, apparaît comme une locomotive économique d'un territoire plus vaste. Les richesses générées profitent à un territoire élargi. La sphère productive compte pour 57 % de la richesse dégagée de la Métropole, mais certaines activités sont fragiles (voir ci-contre).

	Part de la zone dans la richesse dégagée de l'aire urbaine (en %)	Part de la zone dans la population de l'aire urbaine (en %)	Part de la sphère productive dans la richesse dégagée (en %)
Ensemble Métropole	73	60	57
Aire urbaine de Lyon - hors MdL	27	40	59
Aire urbaine de Lyon	100	100	58

- La Métropole de Lyon produit 3/4 de la richesse dégagée (73%) dans l'aire urbaine de Lyon (53 milliards d'euros), alors qu'elle n'abrite que 60% de sa population.
- La richesse dégagée par les établissements de la Métropole de Lyon est estimée à 39 milliards d'euros. Cette richesse relève majoritairement de la sphère productive (57% de la richesse dégagée dans la Métropole).
- Plus du tiers des salaires a été versé aux 180 000 actifs résidant à l'extérieur de la Métropole et venant y travailler quotidiennement.

3

La sphère productive crée-t-elle des emplois au sein du territoire de la Métropole de Lyon ?

Bien que la sphère productive ait globalement tendance à diminuer au profit de la sphère présentielle, la Métropole de Lyon résiste mieux que d'autres territoires. Elle a su maintenir un socle d'activités industrielles sur son territoire tout en développant des activités de services aux entreprises. Lyon est, avec Toulouse, la Métropole dans laquelle la part d'emplois dans la sphère productive est la plus élevée.

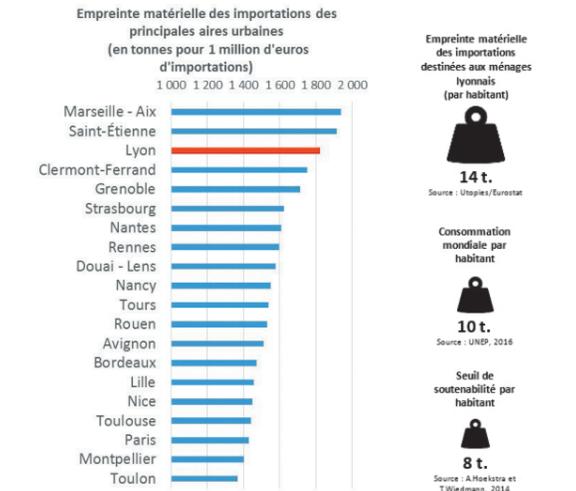
	1999	2013
Métropole de Lyon	39%	38%
Aire urbaine de Lyon	43%	40%
Aire métropolitaine de Lyon	43%	39%
Auvergne - Rhône-Alpes	41%	36%
France	38%	34%

- Une part importante de la sphère productive dans l'ensemble des emplois de la Métropole : 38% en 2013 (pour 57% de la richesse dégagée).
- Entre 1999 et 2013 : l'agglomération résiste mieux que ces territoires, la part de la sphère productive n'y a diminué que d'un point (baisse de 4 points en France, 5 en Région AURA).

2

Le degré de dépendance de l'économie lyonnaise aux ressources non renouvelables permet-il à la Métropole de Lyon d'être résiliente ?

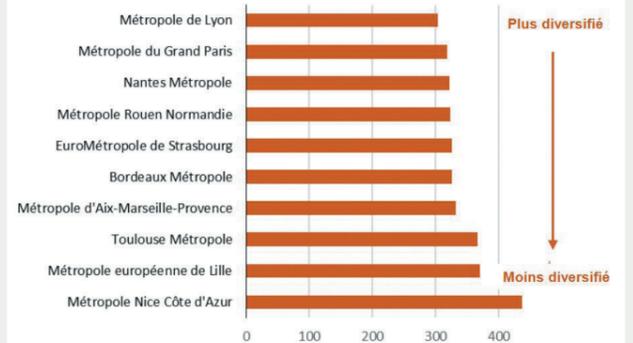
L'économie lyonnaise présente une forte dépendance matérielle à l'extérieur. L'empreinte matérielle des importations lyonnaises est plus élevée que celles des autres grandes aires urbaines. Ceci reflète le profil producteur et exportateur plus affirmé de l'économie lyonnaise (le tissu économique génère davantage d'exportations par emploi), reposant en particulier sur des industries de process. Des modes plus circulaires sont à développer pour préserver les activités à terme et les emplois associés (38% des emplois).



- En 2015, l'économie lyonnaise a mobilisé 147 millions de tonnes de matières premières extérieures.
- Le contenu en matières premières des importations lyonnaises est constitué aux 2/3 d'énergies fossiles et de minerais métalliques, c'est-à-dire des ressources épuisables et non disponibles en France.

Quels sont les signes d'adaptabilité/spécificité des activités économiques locales, facteurs de résilience d'une économie mondialisée ? La Métropole de Lyon attire-t-elle des cadres qualifiés pour répondre au défi de tertiarisation de l'économie ?

La Métropole de Lyon est, parmi les principales métropoles françaises, celle qui est la plus diversifiée en termes de secteurs d'activité (IHH le plus faible). Le phénomène de concentration des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) est avéré pour la Métropole de Lyon.



- Un IHH faible (environ 300), soit une diversité sectorielle importante.
- Les métropoles accueillent 57% des Cadres des Fonctions Métropolitaines, alors qu'elles ne représentent que 32,5% de l'emploi total en France.
- Lyon se situe dans les métropoles ayant connu une évolution importante de la part des cadres des fonctions métropolitaines entre 1982 et 2013 (environ 10 points).

4



TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT

L'emploi apparaît comme un enjeu majeur pour la Métropole de Lyon. A travers le lien étroit entre développement économique, vie des entreprises, emploi et insertion, se jouent le dynamisme et la vitalité de l'offre de travail sur le territoire.

LE CHÔMAGE PROGRESSE-T-IL SUR LA MÉTROPOLE, POUR QUELLES POPULATIONS ET SUR QUELS TERRITOIRES ?

→ **La répartition et l'évolution des demandeurs d'emploi (catégorie A, chômage des jeunes, très longue durée et seniors).**

La répartition des demandeurs d'emploi est inégale sur le territoire (concentrations plus fortes dans le Centre et l'Est de la Métropole), leur nombre augmente de +29% entre 2010 et 2016. Les populations les plus impactées sont les seniors et les demandeurs d'emploi de très longue durée. ¹

→ **Le niveau de qualification et de déclassement professionnel** montre que les professions intermédiaires et les cadres regroupent une part croissante des actifs de la Métropole de Lyon. En 2013, les parts de cadres et de professions intellectuelles supérieures atteignent respectivement 23% du total des actifs résidant dans la Métropole de Lyon, cette part croissante traduisant une augmentation forte des effectifs d'actifs les plus qualifiés avec +16% de cadres et professions intellectuelles supérieures alors que le nombre total d'actifs a progressé de +6,3%.

COMMENT SE CARACTÉRISE L'ÉVOLUTION ACTUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUELLES SONT LES MUTATIONS DES STATUTS D'EMPLOIS ?

→ **L'évolution de l'emploi salarié privé, de l'emploi non salarié et du nombre de travailleurs indépendants.**

Sur 749 500 emplois totaux (salarié, non salarié) en 2014, les emplois non salariés représentent 8% de ces emplois et sont en augmentation de 2% depuis 2008. En 2016, les travailleurs indépendants représentent 10% des emplois de la Métropole. ²

→ **La part d'actifs en emplois précaires** est de 16% en 2014 (15% en France métropolitaine). Les CDD concernent à eux seuls 10% des actifs salariés dans la Métropole de Lyon (9,5% en France métropolitaine). La précarité concerne davantage l'Est et le Sud de la Métropole avec des taux dépassant parfois 19%. Entre 2009 et 2014, la part de salariés en CDI (83,6%) décline (-0,3 points) au profit de l'apprentissage et des stages.

→ **La part d'emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire par rapport aux emplois salariés totaux** est en progression sur la Métropole de Lyon et se caractérise par un dynamisme encourageant : 10% de l'ensemble des emplois salariés de la Métropole de Lyon en 2014, +3,8% entre 2011 et 2014. ³

SUBSISTE-T-IL DES INÉGALITÉS DE TAUX D'EMPLOI HOMME / FEMME ?

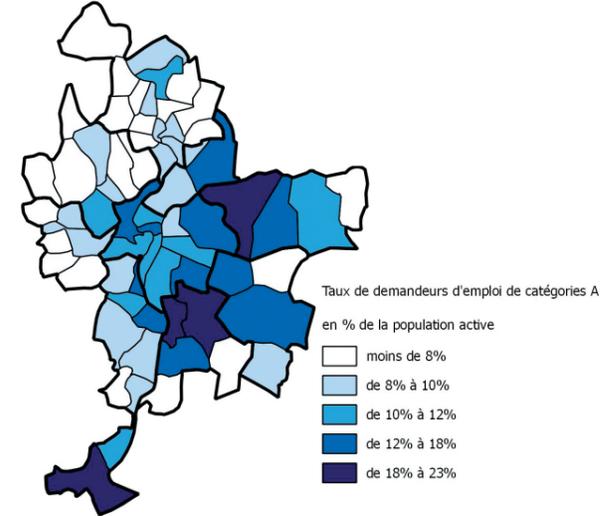
→ **Le taux d'emploi des femmes et l'égalité salariale homme-femme.**

Le taux d'emploi des femmes est légèrement inférieur au taux d'emploi de la population totale (63%) ainsi qu'au taux d'emploi des hommes (66%) en 2013. Les inégalités salariales homme-femme persistent mais se réduisent, des disparités territoriales subsistent. ⁴

1

La répartition et l'évolution des demandeurs d'emploi révèlent-elles une accentuation des phénomènes de ségrégations territoriales ? La croissance des emplois suffit-elle pour faire reculer le chômage ?

Les concentrations de demandeurs d'emploi sont plus fortes dans le Centre et les territoires de l'Est de la Métropole. L'évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A est observée à la hausse, en particulier pour les seniors et les demandeurs d'emploi de très longue durée.



- 12% des actifs de la Métropole sont demandeurs d'emploi de catégorie A en 2016.
- Sur la période 2010-2016, le nombre de **demandeurs d'emploi de catégorie A, augmente de +29%** en moyenne dans la Métropole de Lyon (+28% en France métropolitaine).
- Sur la période 2010-2016 : **l'évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A de plus de 50 ans, augmente de +89% sur la Métropole de Lyon.**

3

La place occupée par l'Économie Sociale et Solidaire au sein des emplois salariés totaux montre-t-elle une évolution vers une économie plus responsable ?

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est en progression sur la Métropole de Lyon et se caractérise par un dynamisme encourageant. Les rémunérations sont encore en moyenne inférieures à celles relevées dans l'ensemble de l'économie, et ces emplois sont à ce jour occupés aux deux tiers par des femmes.

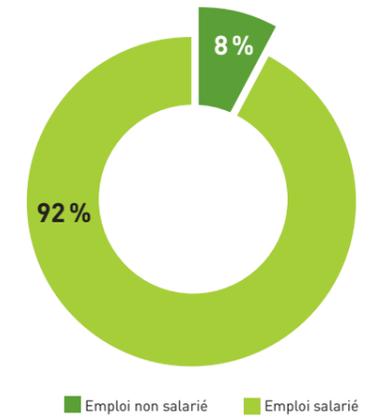


- En 2014, **l'Économie Sociale et Solidaire rassemble 10% de l'ensemble des emplois salariés** de la Métropole de Lyon, et 13% dans l'emploi salarié privé.
- En trois ans, **entre 2011 et 2014, l'emploi dans l'ESS a augmenté de 3,8%** dans la Métropole de Lyon.
- L'Économie Sociale et Solidaire se concentre encore principalement à ce jour sur **les secteurs de l'action sociale, de l'enseignement, de l'assurance et des arts et spectacles.**

2

Comment évolue la part d'emplois non salariés dans la Métropole et le nombre de travailleurs indépendants ?

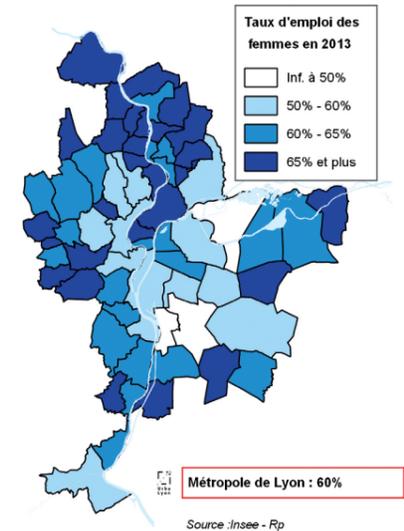
Une augmentation des emplois non salariés et indépendants qui vient confirmer la diversification des statuts d'emploi sur le territoire métropolitain : des mutations du marché du travail nécessitant d'être identifiées et accompagnées.



- La Métropole comptait près de **749 500 emplois totaux** (salarié, non salarié) en 2014, **8% de ces emplois sont non salariés** ; une part stable par rapport à 2013, mais en **nette augmentation depuis 2008 (6%)**.
- **77 243 travailleurs indépendants** en 2016 dans la Métropole.
- **17% des travailleurs indépendants dans le domaine de la santé** (professions libérales), 9% dans le secteur commerce de détail.
- **Explosion du nombre d'indépendants dans le transport (+48,5% en un an)** : développement des véhicules de transport avec chauffeur (VTC) et des livraisons à vélo.

Le taux d'emploi des femmes révèle-t-il une bonne équité entre les hommes et les femmes sur la Métropole ? Des différences entre communes ?

Si le taux d'emploi des femmes est supérieur à d'autres métropoles, des disparités territoriales subsistent au sein de la Métropole lyonnaise, au sein des Catégories Socio-Professionnelles, et les écarts de salaire demeurent encore forts entre hommes et femmes.



- En 2013, **le taux d'emploi des femmes (sur le total des femmes) est de 60% sur la Métropole de Lyon.**
- Ce taux reste légèrement inférieur au taux d'emploi de la population totale (63%) ainsi qu'au taux d'emploi des hommes (66%) en 2013.
- Mais il est supérieur aux métropoles de Toulouse, Bordeaux, Lille et Aix-Marseille.
- En 2013, **3 communes présentent un taux d'emploi inférieur à 50%** : Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux.

4



PROTÉGER PRENDRE SOIN

Pour être attractive, l'agglomération lyonnaise doit réunir de nombreuses qualités dont celle d'être un lieu favorable à la santé de ses habitants : un territoire où il fait bon vivre et où on peut vivre en bonne santé. Mais quel est l'état de santé des habitants ? Existe-t-il des disparités territoriales et sociales ?

EXISTE-T-IL DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ ? LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION PERMETTENT-ILS SUR LE TERRITOIRE DE COMPENSER CES INÉGALITÉS ?

→ L'inégalité sociale de santé : recours aux dispositifs M'T dents / Mammographie.

Une inégalité encore persistante, et avec des disparités territoriales : les communes centres et aux plus faibles revenus étant celles où les taux d'examen préventifs sont les plus faibles. Des dispositifs préventifs ne concernant encore à ce jour qu'une faible partie seulement de la population métropolitaine en 2014 : taux de recours au dispositif M'T dents : 28,6% et taux de femmes (50-74 ans) ayant réalisé une mammographie : 46,3%. **1**

→ Le taux et l'évolution du nombre d'allocataires à la CMUC.

Des taux qui évoluent à la hausse (+5,1% du nombre de ménages entre 2009 et 2015). La répartition sur le territoire n'est pas homogène : plus élevée dans les communes de l'Est, du Sud et quelques arrondissements de la Métropole de Lyon. En 2015, la CMUC concerne plus de 41 ménages sur la Métropole, soit 5,4% des allocataires du régime de l'Assurance Maladie. **2**

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS LIÉES À L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE ?

Dans la Métropole lyonnaise, l'espérance de vie moyenne est plus élevée (82,5 ans) qu'au niveau national (81,9 ans). Cette espérance de vie élevée et la mortalité relativement faible des habitants de la Métropole peuvent donner l'image d'un territoire privilégié.

→ Le **taux d'admission en affection longue durée toutes causes** est élevé dans les communes de l'Est, et sur Lyon Centre (sauf Lyon 2 et 4 où les taux sont faibles, ainsi que sur les communes Ouest et Nord). Le taux standardisé correspondant est de 2160 ALD pour 100 000 habitants, supérieur à celui observé en région Auvergne-Rhône-Alpes (2096,8 pour 100 000) et à celui observé en France métropolitaine (2131,1 pour 100 000). **3**

→ Le **taux de recours aux traitements antidiabétiques** est significativement plus élevé que celui constaté dans l'ex-région Rhône-Alpes. La prévalence du diabète est plus élevée dans les communes les plus défavorisées, notamment dans certains quartiers en politique de la ville. Le taux standardisé de patients sous traitements antidiabétiques est de 45,3 pour 1 000 personnes, contre 41,3 pour 1 000 assurés soit 210 727 personnes dans l'ex-région Rhône-Alpes.

→ Le **recours aux traitements antiasthmatiques** évolue à la hausse et dans des proportions plus élevées que sur certaines métropoles (Grenoble, Annecy). En 2014, 77 785 patients ont eu au moins 3 remboursements pour un même type de médicaments antiasthmatiques en Métropole de Lyon, soit un taux standardisé de 68,3 pour 1 000 assurés. **4**

→ La **co-exposition à la pollution de l'air et du bruit** impacte une grande partie de la population métropolitaine : 66% des habitants vivent dans des zones qui peuvent être considérées comme dégradées, 7% vivent même dans des zones hautement dégradées (communes centrales, zones habitées en proximité d'infrastructures de transports majeures).

→ Le **taux de mortalité tous cancers** est plus faible dans la Métropole lyonnaise qu'aux niveaux national et régional, avec toutefois des taux plus forts dans le Sud, Centre-Est et certaines communes localisées : le taux standardisé correspondant est de 214,7 décès pour 100 000 habitants.

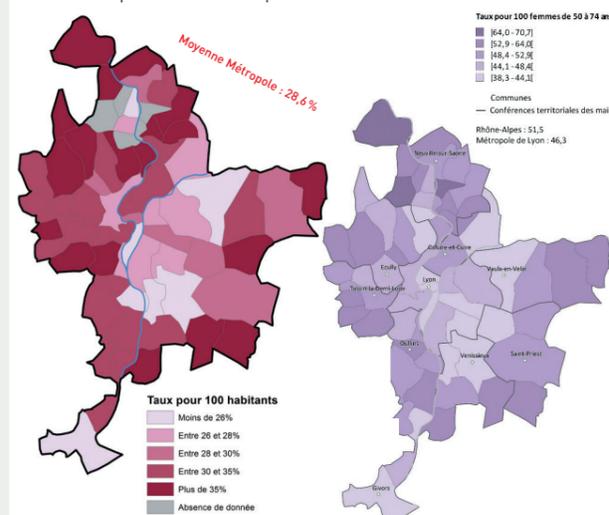
LES POPULATIONS SONT-ELLES BIEN PROTÉGÉES FACE AUX RISQUES, NUISANCES ET EXPOSITIONS AUX POLLUANTS ?

→ L'indice d'exposition des populations aux risques et nuisances (en cours).

1

Les dispositifs de prévention illustrés par ces deux exemples permettent-ils de compenser les inégalités d'accès au soin sur le territoire de la Métropole ?

Une majorité de communes présente des taux d'examen préventifs supérieurs à la moyenne de la Métropole. Malgré cela, les examens préventifs ne concernent encore à ce jour qu'une faible partie seulement de la population métropolitaine et restent faibles par rapport à la moyenne nationale. Des disparités territoriales sont encore bien présentes : les communes centres et aux plus faibles revenus étant celles où les taux d'examen préventifs sont les plus faibles.

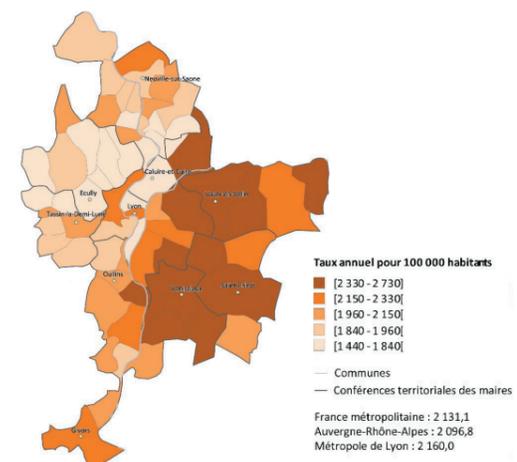


- En 2014, le **taux de jeunes (6, 9, 12, 15 et 18) ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit** présente une **moyenne Métropole de 28,6%**, [contre 35% en 2012 au niveau national].
- En 2014, le **taux de femmes ayant réalisé une mammographie (50-74 ans)** présente une **moyenne Métropole de 46,3%**, significativement moins élevée que dans l'ex-région Rhône-Alpes (51,5%).

3

Le taux d'admission en affection longue durée toutes causes sur le territoire lyonnais révèle-t-il un impact de l'environnement sur la santé des grand-lyonnais ?

On observe un taux métropolitain d'admission en affection longue durée toutes causes élevé dans les communes de l'Est, et sur Lyon Centre (sauf Lyon 2 et 4 où les taux sont faibles). Les communes Ouest et Nord bénéficient globalement de taux plutôt faibles. Ces taux sont plus élevés qu'au niveau national et régional.

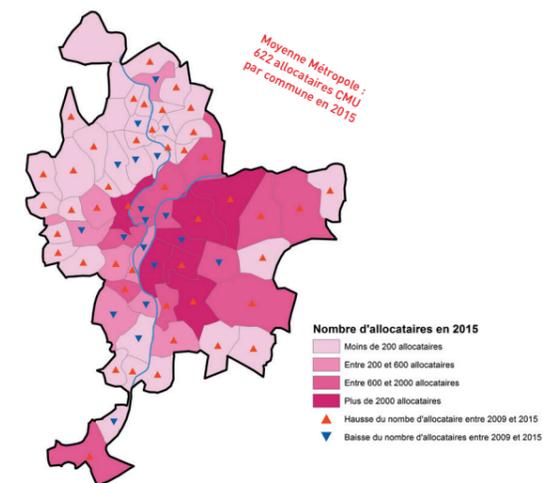


- Les **admissions en ALD touchent 1,3 fois plus d'hommes que de femmes.**
- On observe un **écart Ouest-Est au niveau des communes** : taux standardisé d'ALD toutes causes de 1 446 pour 100 000 habitants à Marcy-l'Étoile, contre 2 728 pour 100 000 à Vaulx-en-Velin.
- L'explosion des maladies chroniques ne peut être attribuée seulement à la croissance démographique ou au vieillissement de la population. En France, l'incidence des cancers, par exemple, a progressé de 93% chez l'homme et de 84% chez la femme entre 1980 et 2005, et la démographie n'explique que respectivement 41 et 29% de cette progression. Cette progression est imputable à d'autres facteurs : comportements individuels, environnement...

2

Les évolutions du nombre d'allocataires à la CMUC révèlent-elles une précarisation en matière de conditions d'accès aux soins ?

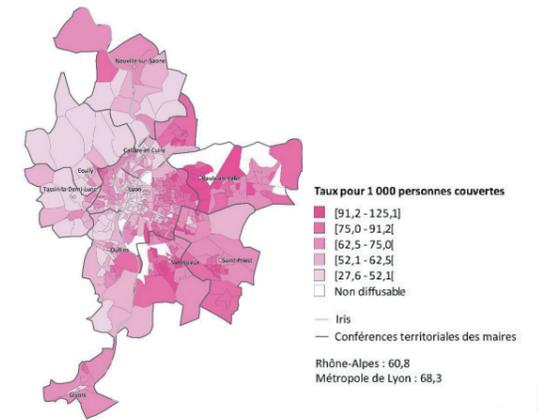
Une progression du nombre de ménages allocataires est observée entre 2009 et 2015, cette évolution est plus significative dans les communes de la couronne Est où les taux sont supérieurs à la moyenne métropolitaine. La répartition sur le territoire n'est donc pas homogène : 12 communes ont un taux de CMUC supérieur à la moyenne métropolitaine.



- En 2015, la **CMUC concerne plus de 41 600 ménages** sur la Métropole, soit **5,4% des allocataires** du régime de l'Assurance Maladie. Cela représente 91 000 personnes. (5,32 millions de bénéficiaires concernés en 2015 au niveau national).
- Entre 2009 et 2015, **+5,1% d'évolution du nombre de ménages allocataires en moyenne** dans la Métropole (+8,2% pour les communes où les taux sont supérieurs à la moyenne métropolitaine). Au niveau national : environ +20% entre 2009 et 2015.
- **Des taux de bénéficiaires de la CMUC plus élevés dans les communes de l'Est, du Sud et quelques arrondissements de la Métropole de Lyon.**

Par rapport à d'autres Métropole, la Métropole de Lyon présente-t-elle au regard de la consommation de traitements antiasthmatiques une population souffrant davantage de pathologies respiratoires ?

Si on observe dernièrement moins de décès et d'admission en Affection Longue Durée par maladies respiratoires, il y a de plus en plus de patients asthmatiques dans l'ensemble de la Métropole (et plus particulièrement dans le Sud du territoire), par rapport à d'autres métropoles telles que Grenoble et Annecy par exemple.



- En 2014, **77 785 patients ont eu au moins 3 remboursements pour un même type de médicaments antiasthmatiques, soit un taux standardisé de 68,3 pour 1 000 assurés**, significativement plus élevé que celui constaté dans l'ex-région Rhône-Alpes (60,8 pour 1 000 assurés).
- Au regard d'autres agglomérations du territoire rhônalpin où les concentrations annuelles de particules fines sont du même ordre de grandeur, la **Métropole de Lyon a un taux standardisé de remboursement de médicaments antiasthmatiques comparable à celui de Valence (69,2 pour 1000)**. Ce taux est par contre **significativement plus élevé dans la Métropole de Lyon qu'à Grenoble (66,6 pour 1000 personnes) et plus encore qu'à Annecy (47,9 pour 1000)**. À l'inverse, la Métropole lyonnaise compte un taux plus faible que celui de la commune de Saint-Étienne (75,7 pour 1000).

4



SE RESSOURCER

Le fait de pouvoir se ressourcer au sein de la Métropole constitue un facteur d'attractivité, de bien-être et de qualité de vie, qui s'exprime à travers la présence d'espaces et de services dédiés aux activités de loisirs, sportives et culturelles.

LES HABITANTS PRATIQUENT-ILS DES ACTIVITÉS SPORTIVES ? ONT-ILS ACCÈS À LA NATURE ?

→ L'évolution du nombre de licences sportives

2 habitants sur 10 sont licenciés d'un club de sport, mais ce chiffre ne dit pas tout de la pratique du sport dans notre société. Le nombre de licences diminue en France, alors qu'un Français sur deux pratique une activité sportive « régulière », mais ne la pratique pas en club, 10 millions de licenciés dans notre pays. Par ailleurs, la licence est payée par les dirigeants qui ne pratiquent pas toujours, et certains ont plusieurs licences (1,3 licences en moyenne en France par licencié).

La licence peut correspondre à une activité de loisir, de compétition ou occasionnelle, dans un équipement public ou non. La licence sportive est donc un indicateur partiel de la sportivité de nos concitoyens. Il faut imaginer d'autres indicateurs pour mesurer une sportivité aujourd'hui plurielle et atomisée, qui englobe les pratiques individuelles, sur l'espace public, en ville, en pleine nature. Le développement des sports urbains est révélateur d'une nouvelle logique de consommation des sports et des loisirs. L'étude des pratiques sportives en ville, plus particulièrement dans les espaces publics, est difficile à approcher, une observation plus qualitative sera nécessaire.

Le recensement des pratiques dans les équipements gérés par la collectivité (lieux courts de tennis, patinoires, piscines... et des terrains de sport aménagés (baseball, basketball, football), permettrait de révéler des situations de sous-équipement en infrastructures dans certains quartiers, pour certaines pratiques, certaines heures. 1

→ L'accès à la nature de proximité

La part de végétal accessible par la population est une dimension importante de la qualité de vie dans la Métropole. On sait désormais que la proximité de la nature contribue à apaiser les pollutions urbaines et à l'équilibre psychologique des individus.

23% des habitants profitent d'un cadre de vie marqué par une disponibilité végétale très importante, 25% d'une disponibilité importante. 26% des habitants évoluent dans un cadre de vie souffrant de carence végétale (entre 0 et 50 m²/habitant). Ils résident essentiellement en hypercentre de Lyon et pour une bonne part à Villeurbanne. Quelques secteurs carencés, plus épars, ponctuent un nombre limité d'Iris de l'Est de l'agglomération. 27% des habitants de la Métropole bénéficient d'une disponibilité végétale « modérée ». Ces territoires couvrent une large part de l'Ouest de la Métropole et des secteurs importants au Sud et à l'Est du territoire. 2

LES HABITANTS ONT-ILS ACCÈS À UNE OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS GRATUITE ? OU ENCORE, COMMENT ÉVOLUENT LES POSTES CULTURE ET LOISIRS MARCHANDS DANS LA DÉPENSE DES MÉNAGES ?

→ L'évolution et la répartition des comportements d'achats des ménages. La part de la culture et des loisirs marchands.

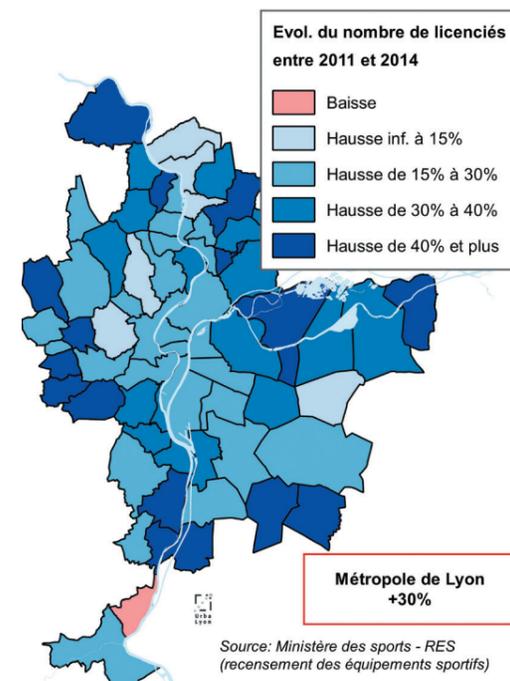
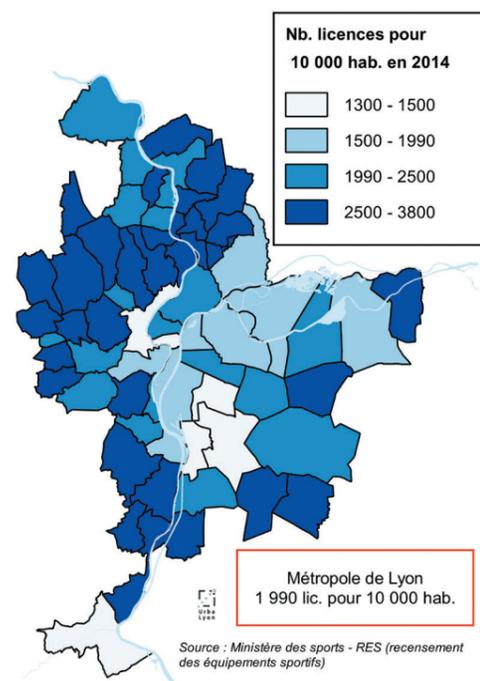
L'enquête comportements d'achats de 2017 (sur un échantillon et un périmètre plus larges que la Métropole) révèle que les dépenses de culture et de loisirs sont en baisse par rapport aux dépenses contraintes qui évoluent depuis 2012 : alimentaire, équipement de la personne.

Cet indicateur ne dit rien de la place de la culture et des loisirs gratuits chez nos concitoyens. Entre 2012 et 2017, internet a apporté beaucoup de modification dans les pratiques des ménages et l'enquête mesure mal cette évolution. 3

1

Les activités sportives en club, souvent appuyées sur des équipements publics, sont-elles une composante importante de la pratique du sport dans la Métropole ?

La Métropole de Lyon apparaît comme une agglomération dynamique en terme de licenciés sportifs. La dynamique de licenciés sportifs évolue à la hausse, mais les inégalités homme-femme et territoriales subsistent.

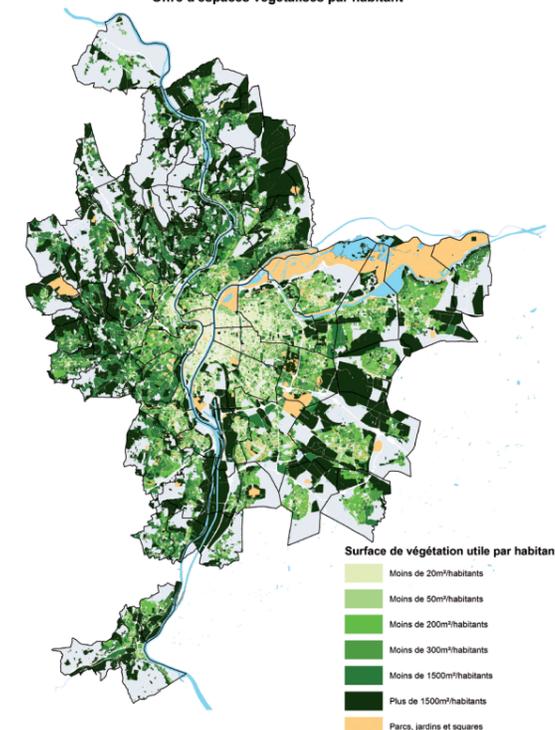


- En 2014, on comptabilise 1990 licenciés pour 10000 habitants. Sachant qu'un Français sur deux pratique une activité sportive en dehors des structures fédérales, et que les licenciés sont souvent multi-licenciés.
- Entre 2011 et 2014 : la dynamique de licenciés sportifs évolue à la hausse, affichant une hausse de 30%, globalement répartie sur l'ensemble du territoire.
- Des disparités homme/femme : le nombre de licenciés femmes est nettement inférieur au nombre de licenciés hommes.
- Des taux de licenciés plus élevés dans les communes de l'Ouest / Nord et du Sud de la Métropole, et moins élevé sur le Centre / Centre-Est.

2

La nature est-elle accessible et bien répartie dans la Métropole ?

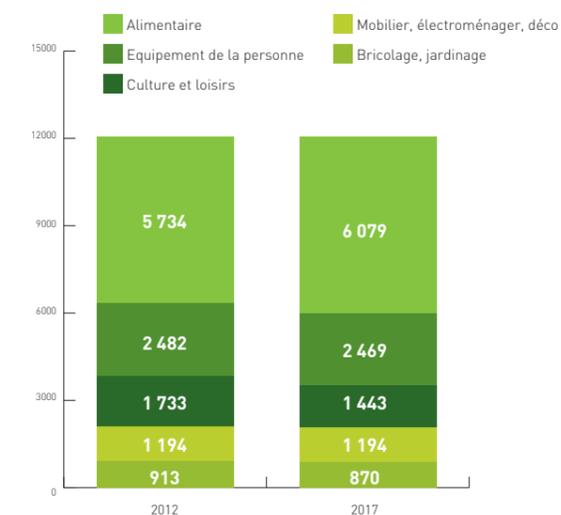
Offre d'espaces végétalisés par habitant



- La moitié des habitants de la Métropole bénéficie de la nature dans leur jardin ou à proximité de chez eux. 1/4 de la population réside dans un quartier très faiblement végétalisé (-50m²/hab).

Comment évoluent les dépenses de culture et de loisirs marchands dans le budget des ménages ?

On observe que chaque secteur de consommation évolue selon une dynamique à la hausse, à l'exception des dépenses de culture et des loisirs qui semblent être le secteur de restrictions budgétaires des ménages.



Total pour la Métropole :
2012 : 12 055 euros /ménage
2017 : 12 055 euros /ménage

- Entre 2012 et 2017 : les dépenses de culture et loisirs baissent de 11%, et c'est le seul poste de consommation qui diminue alors que tous les autres secteurs affichent des dépenses à la hausse [dépenses alimentaires, équipement de la personne, bricolage jardinage et mobilier]. L'inflation, faible sur la période (moins de 3%), n'explique pas cette variation.

3

Contact

Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie (DUCV)

Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines

Service Développement durable

Catherine CLAVEL

caclavel@grandlyon.com

04 26 83 90 76

Métropole de Lyon

20 rue du Lac

CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

